



SOCIÉTÉ CANINE DE L'ÎLE DE FRANCE

Association loi 1901 - Affiliée à la Centrale Canine. Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture - Reconnue d'Utilité Publique.



PARIS DOG SHOW



LE BOURGET (93)

PARC DES EXPOSITIONS - HALL 4 (chauffé)

2 EXPOSITIONS CANINES

Clôture officielle : 9 décembre (cachet de la poste faisant foi)

2^{ème} clôture : 26 décembre (internet et date de réception pour engagement papier)



Samedi 11 JANVIER 2020 EXPOSITION NATIONALE avec attribution du CACS



Dimanche 12 JANVIER 2020 EXPOSITION INTERNATIONALE avec attribution du CACS de la SCC et du CACIB de la FCI.

Engagements recommandés sur : www.cedia.fr

Parking voiture : 5 € valable pour les deux jours. Paiement à l'engagement (pas de paiement sur place)

RING D'HONNEUR

BEST IN SHOW :

Babies - Puppies - Jeunes - Vétérans - Meilleurs de Race Champions (le samedi uniquement)

Concours JEUNES PRESENTATEURS :
inscriptions sur place à partir de 9h.

Vendredi 10 JANVIER 2020 CONFIRMATIONS SEULES de 14h à 16h.
Concerne uniquement les chiens non engagés à l'exposition (voir feuille inscription séparée).

EXPOSITIONS SANS CAGE
Renseignements au 01 41 79 33 50 ou au 07 89 41 88 44 - mail : scif@wanadoo.fr
Emplacements Camping-Car : Mme LECOMTE au 06 71 72 71 92

RESTAURATION SUR PLACE
Remise des Récompenses : 15h

Entrée des chiens de 7h30 à 11h. DEBUT DES JUGEMENTS : 9h00 - SORTIE DES CHIENS : 15h00

Jugements à horaires - Les chiens seront convoqués à un horaire précis (selon possibilité des juges).

Vous devez vous présenter au plus tard **1 heure** avant l'heure du jugement qui vous sera indiquée, et au plus tard à **11h**. Les HORAIRES seront disponibles avant l'exposition sur www.cedia.fr.

- Engagements internet : vos e-cartes et parking (à payer avec l'engagement) vous seront envoyés par mail, disponibles sur votre compte.
- Engagements papier : vos cartes d'exposant et parking (à payer avec l'engagement) vous seront envoyés par courrier sauf si mail indiqué sur feuille d'engagement.

- Les numéros d'exposants seront à retirer sur le ring de jugement.

LES CHIENS NON INSCRITS NE SONT PAS ADMIS

Nouveau :

- catalogue papier 5€ en réservation
- catalogue PDF ou statistiques détaillées disponibles 2 heures avant le début des jugements.



COMPOSITION DU JURY PRESENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges

sous jugement étranger, s'assurer qu'un confirmateur sera présent le jour de l'exposition pour la confirmation

SAMEDI 11 JANVIER 2020 CACs		RACES		DIMANCHE 12 JANVIER 2020 CACs - CACIB	
GROUPE 1					
BLUSSEAU BOURCIER Christine	Spéciale	Berger Australien Adultes			JOUANCHICOT Christian
BLUSSEAU BOURCIER Christine	Spéciale	Berger Australien Baby Puppy Jeunes			GRIOL Michel
ZAGLIO Michel		Berger Allemand			MORBELLI Jean-Jacques
GRIOL Michel		Berger Belge Malinois, Berger Belge Groenendael		Spéciale	ROOZEN Tom (Hollande)
GRIOL Michel		Berger Belge Laekenois, Berger Belge Tervueren		Spéciale	BERTON SABLAT Marie-Françoise
MORBELLI Jean-Jacques		Berger Blanc Suisse			GRIOL Michel
KERIHUEL Jean-Paul		Berger de Beauce, Berger des Pyrénées			MORBELLI Jean-Jacques
KERIHUEL Jean-Paul	Spéciale	Bouvier Australien, Bouvier Australien Courte Queue, Kelpie Australien			SOULAT Raymond
KERIHUEL Jean-Paul		Tchouvatch Slovaque, Berger de Majorque, Berger de Picardie, Border Collie, Bobtail, Shetland			SOULAT Raymond
HINQUE Pascal		Berger de la Serra de Aires			SOULAT Raymond
LENEUF Christian		Bearded Collie			SOULAT Raymond
MORBELLI Jean-Jacques		Chien de Berger Catalan			CLASS Anne-Marie
KERIHUEL Jean-Paul		Bouvier des Ardennes, Bouvier des Flandres		Spéciale	SOULAT Raymond
LENEUF Christian		Berger Hollandais, Chien Loup de Saarloos, Schapendoes Néerlandais			SOULAT Raymond
KERIHUEL Jean-Paul	Spéciale	Colley			SOULAT Raymond
GRIOL Michel		Schipperke		Spéciale	BERTON SABLAT Marie Françoise
KERIHUEL Jean-Paul		Welsh Corgi Cardigan, Welsh Corgi Pembroke		Spéciale	MEDARD MANGIN Jacques
MORBELLI Jean-Jacques	Spéciale	Berger de Brie			SOULAT Raymond
MORBELLI Jean-Jacques		Berger de Russie Méridionale, Berger Polonais de Plaine, Chien de Berger Croatie, Chien de Berger des Tatras, Chiens de Berger Roumains, Chien Loup Tchecoslovaque, Bergers Hongrois, Italiens			SOULAT Raymond
GROUPE 2					
CLASS Anne-Marie		Affenpinscher, Pinscher, Schnauzer			MORBELLI Jean-Jacques
MORBELLI Jean-Jacques		Berger de Bosnie-Herzégovine et de Croatie, Berger du Caucase, Berger du Karst, Sarplaninac			CLASS Anne-Marie
CLASS Anne-Marie	Spéciale	Bouvier Bernois, Bouvier de l'Appenzell, Bouvier de l'Entlebuch, Grand Bouvier Suisse			DUPAS Jean-Jacques
HUMBERT Romuald	Spéciale	Boxer			CLASS Anne-Marie
CLASS Anne-Marie		Bulldog		Spéciale	ZANIERI Barbara (Italie)
ESTRABAUT Camille	Spéciale	Bullmastiff, Mastiff			CLASS Anne-Marie
CLASS Anne-Marie		Chien de Berger de Kangal		Spéciale	DUPAS Jean-Jacques
HINQUE Pascal		Castro Laboreiro, Chien de la Serra da Estrela, Cimarron Uruguayen, Dogue de Majorque, Dogue des Canaries, Fila Brasileiro, Fila de Saint Miguel, Mâtin de l'Alentejo, Mâtin Espagnol, Dogue du Tibet, Saint Bernard, Chien de Montagne de l'Atlas, Landseer, Terre Neuve, Tosa			CLASS Anne-Marie
SOULAT Raymond		Cane Corso		Spéciale	HINQUE Pascal
CLASS Anne-Marie		Chien de Léonberg		Spéciale	DUPAS Jean-Jacques
CLASS Anne-Marie		Dobermann		Spéciale	BARD Carole
BASSET Didier	Spéciale	Dogue Allemand			CLASS Anne-Marie
DI CHICCO Mariano (Italie)	Spéciale	Dogue de Bordeaux			DYTRYCH Anne
FALAH Hamid	Spéciale	Rottweiler			JOUANCHICOT Christian
CLASS Anne-Marie		Shar Pei			ISTAS François
SOULAT Raymond		Smous des Pays Bas			CLASS Anne-Marie
DUPAS Jean-Jacques		Terrier Noir Russe			KERIHUEL Jean-Paul
CLASS Anne-Marie		Berger d'Asie Centrale, Chien de Montagne des Pyrénées, Mâtin des Pyrénées, Dogue Argentin, Hovawart, Mâtin Napolitain et autres races du groupe			DUPAS Jean-Jacques
GROUPE 3					
MEDARD MANGIN Jacques	Spéciale	Terrier du Révérend Russell, Terrier Jack Russell			BARD Carole
DESSERNE Sylvie		Bull Terrier, Bull Terrier Miniature		Spéciale	ROUND Katharina
DESSERNE Sylvie	Spéciale	Cairn Terrier, Dandie Dinmont Terrier, Skye Terrier, Terrier Ecossois, West Highland White Terrier			BARD Carole
GRIOL Michel		Fox Terrier Poil Dur, Fox Terrier Poil Lisse			BARD Carole
SOULAT Raymond		Terrier de Chasse Allemand			KERIHUEL Jean-Paul
JACOPS Sébastien		Staffordshire Bull Terrier Adultes			KERIHUEL Jean-Paul
JACOPS Sébastien		Staffordshire Bull Terrier Baby Puppy Jeunes			FAVRE René
DESSERNE Sylvie		Yorkshire Terrier		Spéciale	ROUND Katharina
BARD Carole		Staffordshire Terrier Américain			VILANOVA Yves-Emmanuel
DUPAS Jean-Jacques		Airedale Terrier, Bedlington Terrier, Border Terrier, Lakeland Terrier, Manchester Terrier, Sealyham Terrier, Terrier Australien, Terrier Irlandais, Terrier Irlandais à Poil Doux, Terrier Irlandais Glen Of Imaal, Terrier Kerry Blue, Welsh Terrier et autres races du groupe			KERIHUEL Jean-Paul
GROUPE 4					
FAVRE René		Teckels		Spéciale	DI CHICCO Mariano (Italie)
GROUPE 5					
GOGIBUS Judith	Spéciale	Finnois de Laponie, Buhund Norvégien, Chien de Berger Islandais, Akita, Chiens d'élan Norvégien et Suédois, Chien d'ours de Carélie, Chien du Groenland, Chien Norvégien de Macareux, Chien Thaïlandais à Crête Dorsale, Hokkaido, Kai, Kishu, Laikas, Lapphund Suédois, Samoyède, Shiba, Shikoku, Spitz de Norrbotten, Spitz des Visigoths, Spitz Finlandais, Spitz Japonais		Spéciale	ROTSCHILD Yossef (Israël)
RUIZ RODRIGUEZ Francisco (Espagne)		Akita Américain			DUPAS Jean-Jacques
RUIZ RODRIGUEZ Francisco (Espagne)		Bangkaew de Thaïlande, Chien de Canaan, Husky de Sibérie, Chien de Taiwan, Jindo Coréen, Malamute de l'Alaska, Spitz Allemands			LENEUF Christian
ISTAS François		Basenji, Podencos, Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna			DUPAS Jean-Jacques
CABON Vincent		Chien du Mexique, Chien du Pérou			FAVRE René
JOUANCHICOT Christian		Chow Chow		Spéciale	RUIZ RODRIGUEZ Francisco (Espagne)
CABON Vincent		Eurasier, Volpino Italien			DUPAS Jean-Jacques

SAMEDI 11 JANVIER 2020 CACs		RACES		DIMANCHE 12 JANVIER 2020 CACs - CACIB	
GROUPE 6					
DUPAS Jean-Jacques		Anglo Français de Petite Vénerie, Ariégeois, Bleus De Gascogne, Gascon Saintongeois, Basset de Westphalie, Basset Artésien Normand, Beagle, Beagle Harrier, Harrier, Billy, Basset Suédois, Fox Hound Anglais, Foxhound Américain			FAVRE René
JACOPS Sébastien		Chien d'artois, Basset Fauve de Bretagne, Griffon Fauve de Bretagne			FAVRE René
CABON Vincent		Dalmatien		Spéciale	LENEUF Christian
DUPAS Jean-Jacques		Basset Hound			ÖZKANAL Ümit (Turquie)
SOULAT Raymond		Brachet Allemand, Brachet de Styrie à Poil Dur, Brachet Noir et Feu, Brachet Polonais, Brachet Tyrolien			FAVRE René
ÖZKANAL Ümit (Turquie)		Chien Courant Suisse, Petit Chien Courant Suisse, Chien Courant De Bosnie à Poil Dur, Chien Courant de Halden, Chien Courant de Hamilton, Chien Courant de Hygen, Posavatz, Chien Courant de Montagne du Monténégro, Chien Courant de Schiller			FAVRE René
STEPINSKI Andrzej (Pologne)		Basset des Alpes, Chien Courant Slovaque, Chien Courant de Transylvanie, Chien Courant Polonais			ÖZKANAL Ümit (Turquie)
STEPINSKI Andrzej (Pologne)		Chien Courant Grec, Chien Courant Italien, Chien Courant Italien à Poil Ras, Chien Courant Norvégien, Chien Courant Serbe, Chien Courant Tricolore Serbe			FAVRE René
STEPINSKI Andrzej (Pologne)		Rhodesian Ridgeback			JOUANCHICOT Christian
GOUBIE Jacques		Poitevin, Griffons Vendéens, Chien Courant Espagnol, Chien Courant Finlandais, Chien de Rouge de Bavière, Chien de Rouge du Hanovre, Chien de Saint Hubert, Griffon Nivernais, Porcelaine et autres races du groupe			FAVRE René
GROUPE 7					
STEPINSKI Andrzej (Pologne)		Barbu Tchèque, Braque Slovaque à Poil Dur, Pudelpointer, Drahthaar, Chien D'arrêt Portugais, Braque Allemand, Braques Hongrois			ÖZKANAL Ümit (Turquie)
DUPAS Jean-Jacques		Braque d'Auvergne		Spéciale	GUILBERT JULIEN Laurence
DUPAS Jean-Jacques		Braque de l'Ariège, Braque de Burgos, Braque de Weimar, Braque du Bourbonnais, Braque Français			GUILBERT JULIEN Laurence
FAVRE René		Braque Italien, Spinone			SOULAT Raymond
DUPAS Jean-Jacques		Epagneul Breton		Spéciale	GOUBIE Jacques
DESSERNE Sylvie		Braque Saint Germain			GOUBIE Jacques
ÖZKANAL Ümit (Turquie)		Chien D'arrêt Allemand A Poil Raide, Chien D'arrêt Danois Ancestral, Chien D'arrêt Frison, Chien De Perdrix De Drente			SOULAT Raymond
GOUBIE Jacques		Epagneul Bleu De Picardie, Epagneul Picard, Epagneul De Pont Audemer, Epagneul Français			GUILBERT JULIEN Laurence
SOULAT Raymond		Langhaar, Epagneuls de Munster		Spéciale	GUILBERT JULIEN Laurence
SOULAT Raymond		Griffon Korthals			ÖZKANAL Ümit (Turquie)
GOUBIE Jacques		Setter Gordon		Spéciale	GUILBERT JULIEN Laurence
GOUBIE Jacques		Pointer Anglais, Setter Anglais, Setter Irlandais Rouge, Setter Irlandais Rouge & Blanc			ÖZKANAL Ümit (Turquie)
GROUPE 8					
ÖZKANAL Ümit (Turquie)		Barbet, Chien d'eau Espagnol, Chien d'eau Frison, Chien d'eau Portugais		Spéciale	JOUANCHICOT Christian
DI CHICCO Mariano (Italie)		Chien d'eau Romagnol		Spéciale	JOUANCHICOT Christian
ÖZKANAL Ümit (Turquie)		Chien D'eau Américain, Chien D'oyseil Allemand			SOULAT Raymond
GOUBIE Jacques		Clumber Spaniel, Cocker Spaniel Américain, Cocker Spaniel Anglais, English Springer Spaniel, Welsh Springer Spaniel, Field Spaniel, Sussex Spaniel, Epagneul d'eau Irlandais			STEPINSKI Andrzej (Pologne)
SOULAT Raymond		Kooikerhondje			GOUBIE Jacques
STEPINSKI Andrzej (Pologne)		Golden Retriever, Retriever du Labrador, Retriever à Poil Bouclé, Retriever à Poil Plat, Retriever de la Baie de Chesapeake, Retriever de la Nouvelle Ecosse			GOUBIE Jacques
GROUPE 9					
RUIZ RODRIGUEZ Francisco (Espagne)		Bichon A Poil Frise, Bichon Bolonais, Bichon Havanais, Bichon Maltais, Petit Chien Lion			DEWAELE Patrick
ISTAS François		Bouledogue Français		Spéciale	KERIHUEL Jean-Paul
JAUFFRET Alix		Cavalier King Charles, King Charles		Spéciale	DESSERNE Sylvie
RUIZ RODRIGUEZ Francisco (Espagne)		Carlin, Terrier de Boston		Spéciale	STEPINSKI Andrzej (Pologne)
JAUFFRET Alix		Chien Chinois à Crête			LENEUF Christian
LENEUF Christian		Chihuahua			MEDARD MANGIN Jacques
JAUFFRET Alix		Coton de Tuléar			RUIZ RODRIGUEZ Francisco (Espagne)
JOUANCHICOT Christian		Kromfohrlander			RUIZ RODRIGUEZ Francisco (Espagne)
JAUFFRET Alix		Epagneul Japonais, Epagneul Pékinois		Spéciale	CABON Vincent
DEWAELE Patrick		Caniche		Spéciale	ISTAS François
CABON Vincent		Epagneul Nain Continental, Petit Chien Russe		Spéciale	RUIZ RODRIGUEZ Francisco (Espagne)
JOUANCHICOT Christian		Griffon Belge, Griffon Bruxellois, Petit Brabançon		Spéciale	STEPINSKI Andrzej (Pologne)
DEWAELE Patrick	Spéciale	Epagneul Tibétain, Lhasa Apso, Shih Tzu, Terrier Tibétain			RUIZ RODRIGUEZ Francisco (Espagne)
MEDARD MANGIN Jacques		Ratier de Prague			CABON Vincent
GROUPE 10					
MAISON Frédéric		Barzoï			CLASS Anne-Marie
MAISON Frédéric		Lévrier Hongrois			DESSERNE Sylvie
VILANOVA Yves-Emmanuel		Petit Lévrier Italien		Spéciale	MAISON Frédéric
VILANOVA Yves-Emmanuel		Lévrier Ecosais, Lévrier Irlandais			DESSERNE Sylvie
VILANOVA Yves-Emmanuel		Azawakh, Lévrier Espagnol, Lévrier Polonais, Sloughi, Greyhound, Lévrier Afghan, Saluki, Whippet			MAISON Frédéric
RACES NON RECONNUES PAR LA FCI					
DUPAS Jean-Jacques	Spéciale	Berger Américain Miniature			KERIHUEL Jean-Paul
CLASS Anne-Marie	Spéciale	Bulldog Continental			KERIHUEL Jean-Paul
MEDARD MANGIN Jacques		Chien Fonnese, Barbado de Terceira, Cao de Gado Transmontano, Cursinu, Briquet de Provence, Bruno Saint-Hubert Français, Epagneul de Saint Usuge			KERIHUEL Jean-Paul
DEWAELE Patrick		Chien Particolore à Poil Frisé		Spéciale	ISTAS François

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'Exposition se tiendra **AU BOURGET (93)**
les **samedi 11 et dimanche 12 janvier 2020**
Parc des Expositions de PARIS LE BOURGET – HALL 4

HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT – (les horaires d'entrée et de jugement sont donnés à titre indicatif) L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 7 h 30. Début des jugements : 9 h 00. Jugements à l'heure prévue (selon disponibilité des juges).
Heure limite d'arrivée des chiens : 11 h 00

SORTIE DES CHIENS – les chiens pourront quitter l'exposition à partir de 15 h. Une caution de 15 € sera demandée pour la sortie d'un chien avant l'heure prévue et rendu au retour du chien.

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur ; le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'éleveur ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé.
Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans l'enceinte de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.
Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENCE : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE : Veuillez apporter le passeport et la carte d'identification I-CAD de votre chien

Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la Société organisatrice, même si l'exposant ne peut pas se présenter. Seuls les engagements payés seront pris en compte. Pour les engagements internet, la société canine demande un euro supplémentaire par transaction pour les frais bancaires et administratifs. Les engagements au tarif adhérent se feront uniquement par courrier (pas de remboursement si engagement par internet).
Les accompagnateurs doivent arriver en même temps que l'exposant.

Les tarifs pour les deux jours ne sont valables que pour une participation aux mêmes chiens.

les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines; pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire.

• **Exposition à CACS** : Sont admis à l'Exposition les chiens dont l'inscription a pour but d'être une demande pour inscription à titre initial ou pour inscription au livre d'attente.

• **Exposition à CACS CACIB** : Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'Origine (livre d'attente compris) d'un membre de la FCI ou d'un pays non affilié dont le Livre d'Origine est reconnu par la FCI.

Les chiens de 1^{re} catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements «au poteau» le jour de l'exposition,
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour le lot de reproducteur ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

la date prise en compte pour l'admission dans une classe est la date anniversaire du chien au jour du jugement

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec la Classe Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CHAMPION DE BEAUTÉ – Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant).

VÉTÉRAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

AUTRES CLASSES

MEUTES – Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.

POUR CHIENS COURANTS : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

POUR TERRIERS-TECKELS : Pour six terriers ou six teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

TECKELS : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchens de même poil peuvent être réunis dans la même meute) et appartenir au même propriétaire.

LOT D'AFFIXE – (Inscription sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, né chez le même producteur mais pouvant appartenir à des propriétaires différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR – (Inscription sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE – (Inscription sur place). Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE – (Inscription sur place). Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont ni jugés ni confirmés.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : La date de clôture officielle est fixée au 9 décembre 2019 (cachet de la poste faisant foi).

2^e clôture au 26 décembre 2019 avec majoration des tarifs (date de réception). Tout engagement courrier parvenant avant cette date sera **refusé**.

En cas de demande d'annulation après la date de clôture officielle, un remboursement sera fait moins 10% ; passée cette date, il n'y aura plus d'annulation, ni de modification induisant un changement de tarif.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^{er} des engagements :

- a) des chiens non inscrits à un livre d'origine d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois le jour du jugement.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^e des chiens - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire",
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;

d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officiers seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge délaissant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} «EXCELLENT» en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place). Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

C.A.C.I.B. : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION.

Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition.

L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit.

Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} «Excellent» (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif «Excellent» à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
- b) s'il a déjà le titre de Champion International.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

MILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le (la) Meilleur(e) Jeune ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e)

vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MILLEUR DE SEXE OPPOSÉ – Le meilleur de sexe opposé est attribué au mâle ou à la femelle de sexe opposé à celui qui vient d'obtenir le meilleur de race.

MILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés «Meilleur de Race» seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition. Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

CONFIRMATIONS (sauf berge allemand, border collie et jagdterrier)
ATTENTION : Les chiens ayant subi une orectomie pour quelque raison que ce soit ne pourront pas être confirmés.

Seuls les Juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement (tatouage français ou transpondeur) et vous devez le présenter avec la carte de propriétaire et l'original du certificat de naissance ou pedigree export, ainsi que le formulaire de demande de confirmation préalablement rempli.

La confirmation n'est pas obligatoire pour participer à une exposition. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

Gr 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres	15 mois
Gr 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Doberman, Rotweiler, Havawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois	15 mois
Gr 5 : Chien du Pharaon, Cimeco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland	15 mois
Gr 6 : Rhodesian Ridgeback	15 mois
Gr 8 : Retriever	15 mois
Gr 9 : Epagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
Gr 10 : Afghans, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski	15 mois

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivés et être accompagnées d'une caution de 123 euros (CACS) ou 138 euros (CACS CACIB) qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quel cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

EN PLUS D'UNE VACCINATION ANTIRABIQUE VALIDE, TOUT CHIEN PROVENANT D'UN PAYS TIERS, À L'EXCEPTION DES PAYS FIGURANT DANS LA LISTE SUIVANTE :

Andorre, Antigua et Barbuda, Argentine, Aruba, Australie, Bahrein, Barbade, Bélarus, Bermudes, Bosnie-Herzégovine, Canada, Chili, Curaçao, Émirats Arabes Unis, États-Unis d'Amérique (y compris Guam, Samoa américaines, Gibraltar, Groenland, Îles Mariannes du Nord, Porto-Rico et Îles vierges américaines), Fidji, Hong Kong, Ile de l'Ascension, Îles BES (Bonair, Saint-Eustache et Saba), Îles Caïman, Îles Falkland, Îles Féroé, Îles vierges britanniques, Îles Wallis et Futuna, Islande, Jamaïque, Japon, Liechtenstein, Macédoine (ancienne République yougoslave de Macédoine), Malaisie, Maurice, Mexique, Monaco, Montserrat, Norvège, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Zélande, Polynésie Française, Russie, St Christophe et Nevis, Ste Hélène, Ste Lucie, San Marin, St-Martin, St Pierre et Miquelon, St Vincent et les Grenadines, Singapour, Suisse, Taïwan, Trinité-et-Tobago, État de la Cité du Vatican, Vanuatu)

doit également avoir subi un **titrage sérique des anticorps antirabiques** effectué sur un échantillon de sang prélevé au moins 30 jours après la vaccination dans un laboratoire agréé UE (le résultat de ce titrage doit être supérieur ou égal à 0,5UI/ml).

A compter du 1er Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc...) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine exception faite des chiens nés en France avant le 28 août 2008.

OBLIGATIONS SANITAIRES : 2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rotweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (révisé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages), les chiens disposant d'un n° de pedigree étranger et vivant en France doivent être inscrits à l'I-CAD (anciennement SIEV ou SCC)



DEMANDE D'ENGAGEMENT



PARIS DOG SHOW (Le Bourget)

JANVIER 2020

Parc des Expositions de PARIS LE BOURGET – HALL 4

Samedi 11: Exposition Nationale avec attribution du CACS
Dimanche 12 : Exposition Internationale avec attribution du CACS CACIB

Exposition Nationale uniquement
Samedi 11 janvier

Exposition Internationale uniquement
Dimanche 12 janvier

Deux expositions
Samedi 11 et Dimanche 12 janvier

➤ **Expo Nationale** = un tarif

➤ **Expo Internationale** = un tarif

➤ **Expo 2 jours*** = 1 tarif

* la dégressivité pour le tarif Expo 2 jours s'entend pour un même nombre de chiens engagés dans la même classe d'âge le samedi et le dimanche

Clôture officielle : 9 décembre (cachet de la poste faisant foi)

2^e clôture : 26 décembre (date de réception) - Aucun engagement ne sera accepté après cette date.

Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la à :

CEDIA - Exposition PDS - 67 av. du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM

Joindre impérativement : - Votre règlement à l'ordre de la SCIF

- copie de la carte d'identification (I-CAD), copie de la carte d'adhérent SCIF 2019 ou 2020

- la photocopie des justificatifs (champion et/ou travail),

- la photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^e catégorie et/ou provenant de l'étranger

Engagements internet :

<https://cedia.fr>

tarif de l'organisateur **sans supplément** ; règlement par carte bancaire, paiement sécurisé. Seuls les engagements payés sur le site seront retenus.

L'organisateur demande 1 € supplémentaire pour les frais bancaires

Les engagements par fax ou par e-mail ne seront pas retenus.

Du soin apporté à remplir ces lignes dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Identification (tatouage ou transpondeur) : _____ N° LO : _____

Nom du Chien : _____

Race : _____

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	Poil : Teckels, St-Bernard, Chihuahua, Colliers, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers Allemand, des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais, Russky Toy.	Poids : Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.
---	---	---	--	---

Né le : ____ / ____ / ____

Sexe : Mâle Femelle

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Producteur (propriétaire de la lice à la saillie) : M. Mme Mlle _____

Propriétaire : M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays _____

mail : _____ Tél : _____ Fax : _____

Classe d'engagement : Intermédiaire Ouverte Travail Champion Jeune Puppy Baby Vétéran
 Ne concourant pas Meute Confirmation - uniquement pour les chiens exposés

En l'absence de précision ci-dessus, le chien sera inscrit en classe ouverte, jeune ou puppy, selon son âge.
La confirmation est gratuite pour les chiens inscrits en classe individuelle.

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.

J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausses déclarations, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Fait à _____

le _____ Signature du propriétaire :

Participation	Clôture officielle : 9 décembre (cachet de la poste faisant foi)			2 ^e Clôture au 26 décembre (date de réception - clôture définitive)			Sommes adressées
	CACS	CACIB	Les 2 jours	CACS	CACIB	Les 2 jours	
1 ^{er} Chien	41 €	46 €	80 € (soit 40€ par expo)	51 €	56 €	90 € (soit 45€ par expo)	
2 ^e et 3 ^e Chien	37 €	41 €	71 € (soit 35,50€ par expo)	47 €	51 €	81 € (soit 40,50€ par expo)	
Suivants	31 €	36 €	60 € (soit 30€ par expo)	41 €	46 €	70 € (soit 35€ par expo)	
Baby, Puppy, Vétéran	23 €	29 €	45 € (soit 22,50€ par expo)	33 €	39 €	55 € (soit 27,50€ par expo)	
Chien ne concourant pas	15 €	15 €	23 € (soit 11,50€ par expo)	25 €	25 €	33 € (soit 16,50€ par expo)	
Meute TERRIERS TECKELS CHIENS COURANTS	100 €	120 €	200 € (soit 100€ par expo)	160 €	180 €	260 € (soit 130€ par expo)	
Chien supplémentaire de la meute	24 €	29 €	45 € (soit 22,50€ par expo)	34 €	39 €	55 € (soit 27,50€ par expo)	
6 chiens même propriétaire hors meute *	185 €	200 €	360 € (soit 180€ par expo)	245 €	260 €	430 € (soit 215€ par expo)	
Chien supplémentaire même propriétaire hors meute	28 €	32 €	30 € (soit 15€ par expo)	38 €	42 €	35 € (soit 17,50€ par expo)	
Catalogue papier sur réservation							5 €
Carte accompagnateur/ jour (-12 ans : gratuit)							6 €
Parking Camping Car (pour entrée sur site)							<input type="checkbox"/> samedi : 15 € - <input type="checkbox"/> dimanche : 15 € - <input type="checkbox"/> 2 jours : 30 €
Participation parking voiture (pour entrée sur site)							5 € (valable pour les 2 jours)
Une remise de 10% est applicable aux adhérents de la SCIF sur justification de la carte SCIF 2019-2020 en copie avec les engagements							Total des engagements

* Obligation d'engagement papiers pour bénéficier de cette tarification, mettre la copie Icad de chaque chien engagé

Inscriptions sur place au secrétariat des exposants pour : Jeune Présentateur : 8 euros (par jour), paire (même propriétaire) 10 euros - couple (même propriétaire) 10 euros - Lot d'affiche 10 euros - lot de reproducteur 10 euros (voir définition dans le règlement)

Afin que les visiteurs aient le plaisir de voir le plus de chiens possible, nous vous remercions de ne pas quitter l'exposition avant 15h.

**RECOMPENSES (tous ces prix ne sont pas cumulables)
à chaque CACIB, RCACIB, CACS et RCACS,
à chaque BABY, à chaque PUPPY, à chaque VETERAN Exc,
aux 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e Exc en classe JEUNE, INTERMEDIAIRE,
OUVERTE, TRAVAIL et CHAMPION.**

**Sur le ring d'honneur, récompenses pour les trois premiers de chaque jugement
Jeunes Présentateurs, Couples, Paires, Lots d'Affixe, Lots de reproducteurs, Meutes,
Babies, Puppies, Jeunes, Vétérans et meilleurs de groupe.**

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR pour les classes Travail et Champion

Joindre photocopie du titre

CLASSE TRAVAIL

Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements)

Chiens de Défense

Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring
- soit un Brevet Campagne
- soit un Brevet Mondioring
- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1)
- soit un Brevet de Pistage français
- soit un Brevet de recherche utilitaire
- soit un Exc. en niveau 1 en Pistage F.C.I.
- soit un test international de sauvetage
- soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux

Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1^{er} ou 2^e degré

Chiens Courants

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse

Spaniels

Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R

Retrievers

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB

Barbets

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1^{er} ou 2^e cat.).

Terriers

Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

Teckels

Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^e prix.

Chien d'Elan Norvégien

Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière

- TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau

Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers

Date et lieu des 4 épreuves à CACIL avec obligation de classement dans la première moitié des concurrents à deux reprises (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

CLASSE CHAMPION :

Les titres de champion doivent avoir été homologués avant la date de clôture des engagements.

ATTENTION : Si ces justificatifs ne sont pas joints à la demande d'engagement, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé dans le but d'organiser votre participation à une exposition canine et de collecter les résultats. Elles sont destinées aux organisateurs de manifestations et à la Société Centrale Canine.

Les résultats d'exposition sont conservés sans limite de durée.

Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification ou d'opposition en contactant : CEDIA – Service DPO – 67 rue du Général Leclerc – 67202 WOLFISHEIM.

VOS CHIENS
Depuis 1984



Magazine


TRUFFAUT
plus belle sera la terre



ROYAL CANIN®